

## Un nouveau sentier de VHR à Rivière-du-Loup

**Rivière-du-Loup, le 30 janvier 2023** – Les adeptes de motoneige et de quad d'ici et d'ailleurs auront une nouvelle motivation pour emprunter les sentiers de la région de Rivière-du-Loup : un sentier balisé à l'usage exclusif des véhicules hors route (VHR) vient d'être aménagé entre la rue Beaubien et le boulevard Cartier.

Le conseiller du district de la Plaine, M. André Beaulieu, accompagné de la députée de Kamouraska–Rivière-du-Loup, Mme Amélie Dionne, ont procédé ce lundi à la coupure officielle du ruban, en compagnie du préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, M. Michel Lagacé, de la présidente de Tourisme Rivière-du-Loup, Mme Joanna Lortie, ainsi que de représentants de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, de la Fédération québécoise des clubs quads, du club de motoneige Les Aventuriers et du club de quad L'Est-Quad. M. Charles Pomerleau du restaurant St-Hubert et M. Jean-François Morneau, de Jean Morneau inc., étaient également présents à titre de généreux contributeurs au projet.

« On travaille là-dessus depuis plusieurs années et je suis heureux de voir que nous sommes enfin arrivés à une solution durable, explique M. Beaulieu. Ce sentier, c'est un atout majeur pour l'industrie récréotouristique de la région. C'est également un avantage pour les adeptes qui résident dans le secteur du parc Cartier, lesquels bénéficient maintenant d'un accès sécuritaire aux sentiers fédérés du haut-pays. »

« Ce nouveau sentier qui assurera la pérennité du parcours est une excellente nouvelle pour les adeptes de motoneige et de quad d'ici et d'ailleurs, se réjouit Mme Dionne. Dans la continuité d'un virage vers un tourisme 4 saisons, notre région a l'avantage de posséder des parcours VHR sécuritaires et de qualité. Ce nouveau sentier s'inscrit parfaitement dans notre objectif d'accroître notre attractivité et de bénéficier de retombées économiques et touristiques considérables pour notre belle région! »

...2

Fruit d'une collaboration exceptionnelle entre les différents intervenants et suivant d'importants travaux préparatoires échelonnés sur plusieurs mois, le tronçon, d'une longueur de 5 km, permet de relier la rue Beaubien, à partir de la Manne Rouge, et le boulevard Cartier, tout juste au Sud de la sortie de l'autoroute 20.

Au total, ce sont 519 909 \$ qui sont investis dans le projet, incluant une subvention de 389 932 \$ du gouvernement du Québec via le *Programme d'aide financière aux véhicules hors route – volet Infrastructures* du ministère des Transports.

– 30 –

Source : Pascal Tremblay, directeur  
Service des communications  
418 867-6706